



VB/JPR

Condom, le 30 SEPTEMBRE 2013

OBJET : Modification de collecte. Création de sites d'apports collectifs.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'organisation et l'optimisation des moyens à mettre en œuvre pour la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif engagés par le Sictom depuis 2008, il apparaît nécessaire de recadrer la collecte individuelle (porte à porte) dans la commune de CONDOM.

Pour cela, des sites d'apports volontaires provisoires de conteneurs aériens viennent d'être créés, permettant l'étude, l'appréhension des flux et des volumes à collecter par site.

Ils préfigurent la volonté commune de la ville de CONDOM, et du Sictom d'installer à court terme sur certains lieux, des conteneurs semi-enterrés qui reprendront la collecte des trois flux : ordures ménagères (couvercle vert), le tri sélectif (couvercle jaune) et le verre (couvercle bleu).

Cette démarche répond à de nombreux enjeux :

- Amélioration de l'esthétique, de la salubrité et de la sécurité en évitant la multiplication des points de collecte en ville.
- L'environnement, en agissant sur le développement durable et la préservation du cadre de vie, en incitant les citoyens à mieux consommer et ainsi réduire le volume de déchets.
- Mettre en œuvre pour les citoyens qui ont la possibilité de le faire, le compostage individuel. Dans ce domaine le Sictom, en partenariat avec Trigone peut mettre à votre disposition le kit composteurs, moyennant une participation de 10€ (prendre contact avec le Sictom).
- Maîtriser au plus juste la gestion financière, en évitant les dépenses liées aux fonctionnements antérieurs (charges-gasoil-entretien du parc roulant
- Meilleure gestion des ressources humaines en diminuant le niveau de qualification des agents chargés de la collecte et réduire la pénibilité de la fonction.

Nous vous demandons donc de ne plus déposer vos déchets (OM et tri) devant votre habitation et d'utiliser les lieux d'apports collectifs provisoires (bac de 750 litres OM et TRI SELECTIF) au plus près de votre habitation ou à votre convenance.

- *Rue GRICHET
- *Chemin de LION (sortie route D'AGEN)
- *Chemin de LION (HLM)
- *Rue BIGOS
- *Rue JULES FERRY (station d'épuration)
- *Av de la GARE (ténarèze)
- *Rue de la SELISSE
- *Chemin de la SOLOMBERE
- *Route de FOURCES (croisement du GOALARD)
- *place CORNEILLE
- *Rue de TESTE
- *Chemin des CAPOTS DE TESTE (collège)
- *Bd SAINT-JEAN
- *Bd MONPLAISIR
- *Chemin de L'ARGENTE (stade de foot)
- *Av D'AQUITAINE (EDF)
- *Av des MOUSQUETAIRES (centre aqualudique)

A partir du SAMEDI 18 OCTOBRE 2013, vos déchets ne seront plus collectés devant votre habitation (sacs d'ordures ménagères et bacs tri sélectif couvercle jaune).

Conscient de ce changement important de mode de collecte, nous comptons sur votre compréhension.

Dans le contexte économique actuel difficile, nous pouvons ainsi maintenir le taux d'imposition (taxe des ordures ménagères sur le foncier bâti) à 11.21% pour 2013, inchangé depuis 2008.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Sictom,

DU SECTEUR DE CONDOM

Didier DUPRONT.